

Pays de la Loire

mardi 03 août 2010

Le camp des Tsiganes entre dans l'Histoire



Jacques Sigot, historien de Montreuil-Bellay, près des vestiges du camp tsigane.

Les vestiges de Montreuil-Bellay viennent d'être inscrits au titre des Monuments historiques. Quelque 2 500 « voyageurs » y ont été internés entre 1941 et 1945.

« **Trente ans que je me bats pour que ce camp ne tombe pas dans l'oubli...** » Jacques Sigot en pleurerait. En 1980, cet historien local a découvert à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) l'existence, pendant la Seconde Guerre mondiale, d'un camp pour « individus sans domicile fixe, nomades et forains ». « **Jamais, on n'en avait parlé avant...** »

« Le camp de la honte »

Jacques Sigot publie en 1983 un ouvrage qui sera réédité deux fois. Puis il consacrera une bonne partie de sa vie à faire connaître l'existence de ce camp qui, aujourd'hui, aux yeux de l'État, « **présente au point de vue de l'Histoire un intérêt suffisant** ». Le site vient d'être inscrit au titre des Monuments historiques.

Du 8 novembre 1941 au 16 janvier 1945, quelque 2 500 Tsiganes, par familles entières, y sont passés. La loi stipulait que ces nomades devaient être rassemblés dans des communes sous la surveillance de la police. « **Les derniers Tsiganes ont été libérés en juin 1946, bien après Vichy. Pour moi, c'est le camp de la honte.** »

Aujourd'hui, il ne reste que les ruines de la prison souterraine, les marches de certains bâtiments... Un Monument historique ? « **C'est un joli pied de nez à l'actualité, après les déclarations de Sarkozy sur les Tsiganes et les Roms, une population souvent malmenée** », indique Jacques Sigot.

Et maintenant ? La mairie espère pouvoir racheter les terrains. « **La ville n'est pas responsable de l'installation de ce camp, mais on s'associe à la souffrance de ceux qui y ont été internés** », estime Denis Ambrois, premier adjoint.

Les Amis de la mémoire du camp veulent sauver une partie des ruines, remettre les barbelés en l'état, couvrir ce qu'il reste des bâtiments par des toits en ardoise et mettre des panneaux explicatifs. Cependant, Dominique Latron, architecte des Bâtiments de France pour le Maine-et-Loire, indique qu'il n'est « **pas question de reconstruire les baraquements** ».

À côté, doit se construire un entrepôt de produits chimiques classé Seveso. Le projet se fera quand même, insiste la mairie. Mais... une route à double voie devait passer en plein milieu du périmètre du camp. « **Ce ne sera plus possible à présent** », se réjouit Jacques Sigot.